

DISTRICT PARISIEN
DE FOOTBALL

PARIS
3 FEVRIER 2022
NUMÉRO // 17



JOURNAL NUMÉRIQUE

Evènement :
Les Parisiennes O Foot

FORMATIONS
EDUCATEURS
EDUCARICES



Coupe Gambardella
Paris 13 Atletico

En 8^{ème} de Finale



SOMMAIRE

RUBRIQUES

Actualités

Informations

Formations

Procès-Verbaux

Annexes

COMMISSIONS DE LA SEMAINE

- FUTSAL
- Organisation des compétitions
- Statuts Règlements



COUPE GAMBARDELLA

PARIS 13 ATLÉTICO

En 8^{èmes} de Finale

Le Paris 13 Atletico se qualifie pour les 8èmes de finale de la Coupe Gambardella !

Au tour précédent, le Paris 13 Atletico se qualifiait pour la première fois de son histoire en 16èmes de finale de la Coupe Gambardella en éliminant le FCSR Haguenau. Les U18 du club de la capitale réitèrent l'exploit en écartant ASPTT Marseille 3 buts à 1.

Au cours d'un match maîtrisé, les Parisiens ont su creuser l'écart rapidement en menant 2 buts à 0 à la mi-temps. Avant de se mettre définitivement à l'abri en marquant un 3ème but à la 56ème minute de jeu. Les Marseillais auront eu le mérite de tenter de revenir en réduisant l'écart à 3-1.

Les U18 du Paris 13 Atletico affronteront le Stade Rennais, le dimanche 20 février 2022



DETECTIONS

INF U13F

Mercredi a eu lieu les détections du District Parisien pour intégrer Claire Fontaine, 46 joueuses étaient présentes pour cette première édition supervisée par Abou Karamoko (PUC), Mamadou Keita (salésienne), Kamal Beniken (Petits anges), Ahmed El Ashram (Solitaires), Kenza Diab (CA Paris 14), Claire Regnault (PFC), Jessica Honan (Petits Anges), Olivier Beroy (ES 16), Ankly Sese (District 75), Fournier Anthony (CTD DAP du District 75) et Jeremy Lafolie (FFF).

Les Clubs représentés :

ES16,

PUC,

ES Paris Xiii,

PFC,

Salésienne,

Ca Paris 14,

Solitaires,

Paris 13 Atletico,

ACP15,

Petits Anges.





LES PARISIENNES O'FOOT

Pour toutes les filles nées entre 2010 et 2015
(U6 à U11)

Le samedi 12 février
de 10h à 12h

au Five Paris 18
215 Rue d'Aubervilliers,
75018 Paris

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS SPORTIFS D'EXCELLENCE (CHASE) POUR ARBITRES

Le District Parisien en partenariat avec
l'Académie de Paris et l'UNSS lance
la première classe CHASE
Spécifique Arbitrage !

Tu es passionné(e) de football, licencié(e) ou non
l'arbitrage de haut niveau t'intéresse ?

CES CLASSES SONT FAITES POUR TOI !

Conditions :

- Avoir minimum 14 ans pour les collégien(ne)s
- Entrer en seconde pour les lycéen(ne)s



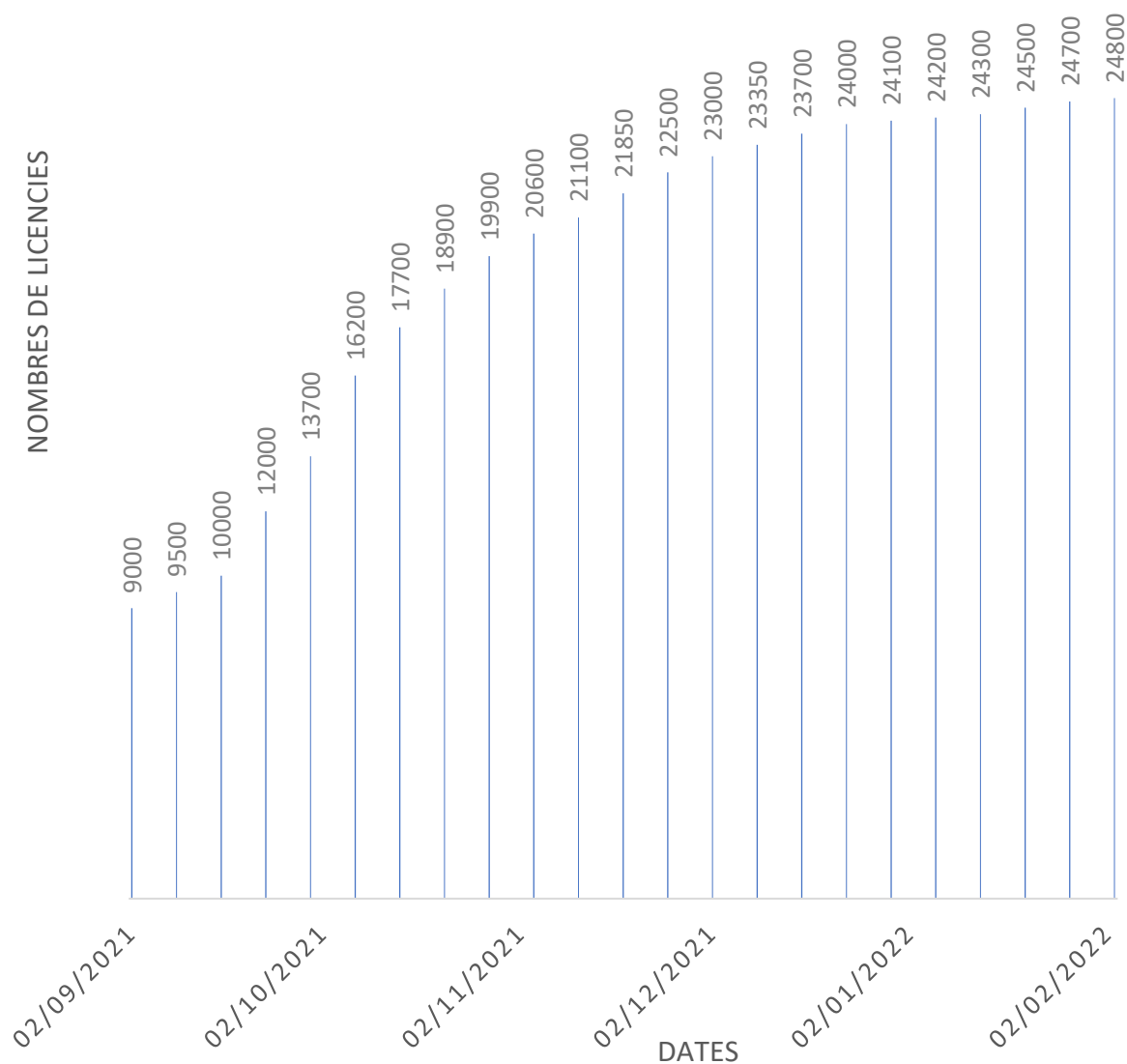
PARTENAIRES

CONTACT

SAISON 2021-2022

LE NOMBRE DE LICENCIÉS ET LICENCIÉES

Le District Parisien est fier d'avoir dépassé la barre des 24000 licenciés et licenciées.



24800

Article 11. – Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 3 équipes de jeunes à 11 dont 1 équipe U18 (ou U19 si cette dernière dispute le Championnat National U19), 1 équipe U16 (ou U17 si cette dernière dispute le Championnat National U17) et 1 équipe U14.
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des 3 équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8) dans les Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13).
 - Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).
 - 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18, et / ou U16 et / ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9) pouvant être mixtes ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U8/U9).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
 - 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).
- L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 ou à 6 en U8/U9 et à 5 en U6/U7) pouvant être mixte ou féminines dans les Critériums régionaux ou départementaux (U10 à U13) ainsi que les plateaux officiels (U6 à U9).
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

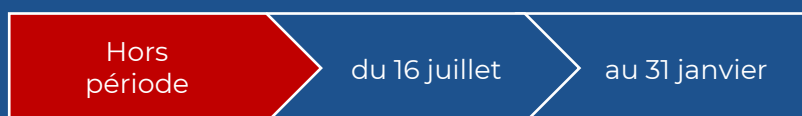
Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

LES PÉRIODES DE CHANGEMENT DE CLUB

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :



Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la FFF.

Rappels :

Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

Dans toutes les compétitions officielles du football à 11.

Le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté. Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.



PRÉCISION SUITE À LA SAISON BLANCHE

Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.



RAPPEL

PURGE DES SANCTIONS

(Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

Discipline

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, **une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »



LES FORMATIONS DISPONIBLES

A toutes les personnes passionnées de Football désireuse de s'investir, et d'évoluer voici les formations que le District Parisien propose en collaboration avec l'IR2F.

	<p>FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES</p> <p>Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F : https://paris-idf.fff.fr/formations/</p> <p>Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter</p> <p>le correspondant IR2F Tél : 01 85 90 03 79 Email : formations@paris-idf.fff.fr</p>
	<p>FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES</p> <p>Se connecter à l'adresse</p> <p>https://paris-idf.fff.fr/formations/</p> <p>Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter. Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription</p>
	<p>FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE</p> <p>Se connecter à l'adresse</p> <p>https://district75foot.fff.fr/simple/formationsinitiales-darbitres/</p> <p>Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page. Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Session 3 12, 13, 19 et 20 mars 2022</p> </div>

EDUCATEURS ET EDUCATRICES



CFF module U9 : 21-22 février 2022

**CFF module U11 : 23-24 février 2022
100% féminin**

Certification de Février : Annulée



Inscription sur :

<https://paris-idf.fff.fr/category/educateurs/> rubrique CF et modules

***Télécharger la fiche d'inscription et la renvoyer au plus vite à la ligue.
Les places sont limitées.***



PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022

Calendrier des modules de formation

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
25/10/2021	26/10/2021	District
21/02/2022	22/02/2022	Max Rousié
25/04/2022	26/04/2022	100% féminin PUC
26/05/2022	27/05/2022	

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/10/2021	29/10/2021	District
23/02/2022	24/02/2022	100% féminin CA Paris 14
27/04/2022	28/04/2022	
30/05/2022	31/05/2022	

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/11/2021	03/11/2021	District
28/02/2022	01/03/2022	Max rousié
06/04/2022	07/04/2022	

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
02/03/2022	03/03/2022	
04/04/2022	05/04/2022	
24/05/2022	25/05/2022	

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
20/12/2021	21/12/2021	
14/04/2022	15/04/2022	

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
22/12/2021	23/12/2021	
21/04/2021	22/04/2022	

MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But -Module initiation-		
Date Début	Date Fin	Localité
10/03/2022	11/03/2022	

CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	LIEU
24/02/2022	24/02/2022	ANNULE PAR PIR2F
06/04/2022	06/04/2022	
04/06/2022	04/06/2022	

Procès-verbaux

COMMISSIONS DE LA SEMAINE

- FUTSAL 01/01/2022
- Organisation des compétitions 01/02/2022
- Statuts Règlements 03/02/2022





Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°6

Réunion du 01/02/2022

Président : M. Laurent BRUDER

Présents : M. Hugo CARCALY, M. Chimel VITA, M. Mouri Sofiane

SENIORS FUTSAL

Match numéro 23699851 DFC PARIS 19 / ELEVEN CITY Seniors D2 du 25/09/21

Après lecture de la feuille de match, club visiteur absent le jour du match.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de ELEVEN CITY et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match numéro 23699832 ENFANT GOUTTE D'OR / ESP 18 DU 06/11/21

Après 2 appels de la feuille de match et ou le justificatif de fermeture du gymnase

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Enfants GO et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

REPROGRAMMATION DES MATCHS REPOTES

FUTSAL D2

Match n° 23699840 CR19 Futsal /US SPEALS 2 du 29/10/21

La commission remet le match 03/03/2022 à 22h00

U14

Courriel de Paris 14 Futsal

Match n° 24117599 CPS 10 / PARIS 14 FUTSAL du 10/01/22

Nous informant de plusieurs cas positifs à la COVID dans la catégorie,

La commission prend note et remet le match au 21/02/2022 à 18h30 au Gymnase Jean VERDIER

RAPPEL INFORMATIONS**SANCTIONS SPORTIVES :**

Transmission par la Ligue de Paris-IDF des clubs débiteurs envers la LPIFF en date du 13/12/21 avec application de la pénalité d'un point sur tous les matches de l'équipe 1 de la catégorie fanion du club. Les clubs concernés sont avertis par courriel séparé sur la messagerie officielle du club.

Rappel des Horaires et de l'organisation des rencontres Futsal.

La commission maintient les créneaux des rencontres avec un début de match de 19h00 à 22h00 pour la saison 2021/2022.

Au-delà de 22h05 les arbitres seront en mesure de ne pas arbitrer les rencontres et l'équipe recevant se verra donner match perdu.

La saison 2022/2023 prévoit de passer de 20h00 à 22h00 afin de se mettre en conformité avec le règlement Futsal de la LPIFF.

A partir du 23/11/2021 tout retard de feuille de match (48 heures) ou forfait sera passible d'une amende comme le stipule l'annexe financier du District 75

Nous rappelons aux clubs que les critères jeunes et les championnats seniors doivent être correctement encadré et organisés et qu'aucune rencontre ne peut démarrer sans que la feuille de match ne soit établie par les 2 équipes et que les horaires doivent être respecté.

Défraiement des Arbitres.

La commission rappelle également à tous les clubs engagés en championnat Futsal D1 et D2 que les frais d'arbitrage restent à la charge des deux clubs dans un souci d'équité sur la saison.

Rappel important

« Les arbitres sont reconnus comme chargés de mission d'utilité publique »

Voici les adresses électroniques de contact :

secretariat@district75foot.fff.fr

commissionfutsal75@gmail.com

technique@district75foot.fff.fr

Désormais sur footclub vous aurez la possibilité de scanné directement vos feuilles de matchs et vos résultats

CRITERIUM JEUNES DE U10 A U18

U12

Match n° 24117685 FUTSAL PARIS XV / CA PARIS 14 criterium U12 du 08/01/22

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du CA PARIS 14 pour ne pas avoir présenté de licences et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

La commission enregistre le forfait général de PARIS ACASA en criterium U12 et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière)

U14

Match n° 24117570 CA Paris / PARIS ACASA du 14/11/21

*La commission enregistre le 1^{er} forfait de PARIS ACASA et lui inflige une **amende de 40€** (cf annexe financière)*

Match n° 24117581 Paris XV / PARIS ACASA du 27/11/21

*La commission enregistre le 2^{ème} forfait de PARIS ACASA et lui inflige une **amende de 40€ €** (cf annexe financière)*

Match n° 24117589 ESP 18 / PARIS ACASA du 05/12/21

*La commission enregistre le 3^{ème} forfait et forfait général de PARIS ACASA et lui inflige une **amende de 100€** (cf annexe financière)*

Les clubs avaient jusqu'au 15/12/2021 pour déposer une demande de Label auprès de la FFF

Les clubs ayant déjà obtenu le Label FFF :

- Paris 14 Futsal (2019/2022)
- Paris Acasa Futsal (2020/2023)
- Sporting club Paris (2020/2023)

Les clubs ayant déposé un dossier de Label :

- Sporting club Paris
- Futsal Paris XVème
- ES Parisienne 18 Futsal

U16

Match n°24117518 SPORTING PARIS / PARIS ACASA criterium U16 23/01/22

La commission enregistre le 1^{er} forfait de Paris ACASA et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière)

U18

Match n° 24117421 VIKING PARIS / PARIS ACASA criterium U18 du 16/01/22

*La commission enregistre le 1^{er} forfait de PARIS ACASA et lui inflige une **amende de 40€** (cf annexe financière)*

RAPPEL DES TIRAGES DES COUPES

Coupe D75 U10

Tirages au sort effectués au District le 23/11/21 :

Matches à jouer le week-end du 08/01/22 :

Match 1: SPORTING PARIS/ ENFANT DE LA GOUTTE D'OR à jouer 19/02/22

Match 2: Exempt 1 / PARIS ACASA

Match 3: ESP 18 FUTSAL / PARIS 14 FUTSAL (forfait PARIS 14 FUTSAL)

Match 4: FUTSAL PARIS XV / Exempt 2

Matches à jouer le week-end du 19/03/22 (1/2 Finales) :

Vainqueur match 1 / FUTSAL PARIS XV

PARIS ACASA / ESP 18 FUTSAL

COUPE U10

Match 3: ESP 18 FUTSAL / PARIS 14 FUTSAL du 08/01/22

La commission enregistre le forfait PARIS 14 FUTSAL et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière)

Coupe D75 U12

Match 1 : SPORTING PARIS/ PARIS ACASA à jouer le 30/01/22

Match 2 : CPS10 /PARIS 14 FUTSAL 4 - 2

Match 3 : ESP18 Futsal / FUTSAL PARIS XV (match remis le 13/02/22 à au Gymnase des Poissonniers à 14h)

Match 4 : CA Paris 14 /Exempt

Matches à jouer le week-end du 28 et 29/05/22 (1/2 Finales) :

CPS10 / Vainqueur match 3

CA Paris 14 / Vainqueur match 1

Coupe D75 U14

Matches à jouer le week-end du 28 et 29/05/22 :

Match 1: PARIS ACASA /PARIS 14 FUTSAL

Match 2: CPS 10 / CA PARIS

Match 3: SPORTING PARIS/ FUTSAL PARIS XV (match a été joué le 29/01/22)

Match 4: ESP18 FUTSAL/ PARIS ELITE FUTSAL

Matches à jouer le week-end du 04 et 05/06/22 (1/2 Finales) :

Vainqueur match 1 / Vainqueur match 3

Vainqueur match 4 / Vainqueur match 2

Coupe D75 U16

Matches à jouer le week-end du 28 et 29/05/22

Match 1: PARIS ACASA / PARIS 14 FUTSAL

Match 2: SPORTING PARIS / Exempt

Match 3: Exempt 3 / Exempt 2

Match 4: ESP 18 FUTSAL / AF Paris 18 (forfait AF Paris 18)

Matches à jouer le week-end du 04 et 05/06/22 (1/2 Finales) :

SPORTING / Exempt

ESP 18 FUTSAL / Vainqueur match 1

Match 4 : ESP 18 FUTSAL / AF PARIS 18 coupe U16 du 16/01/22

La commission enregistre le forfait de l'AF PARIS 18 et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière)

Coupe D75 U18

Matches à jouer le week-end du 04 au 06/02/22 :

Match 1: SPORTING PARIS/ VIKING PARIS

Match 2: PARIS ACASA / Exempt

Match 3: ESP18 FUTSAL/ CPS10

Match 4: PARIS 14 FUTSAL / FUTSAL PARIS XV

Matches à jouer le week-end du 28 et 29/05/22 (1/2 Finales) :

Vainqueur match1 / PARIS ACASA

Vainqueur match 3 / vainqueur match 4

Coupe D75 SENIORS

1^{er} Tour

Matches à jouer le week-end du 05 et 06/02/22 :

Match 1: AF PARIS 18 / DFC PARIS 19

Match 2: SALESIENNE PARIS/ ESPACE JEUNE CHARLES HERMITE

Match 3: VIKING/ CR19 FUTSAL

Match 4: VU D'ENSEMBLE/ ESP 18 FUTSAL

Match 5: ELEVEN CITY /exempt 2

Match 6: CPS10 / ESPERANCE PARIS 19

Match 7: Exempt / PARIS ELITE

Match 8: US SPEALS/ ENFANT DE LA GOUTTE D'OR

2^{ème} Tour

Matches à jouer le week-end du 26 et 27/02/22 :

Match 9 : Vainqueur Match 4 / vainqueur match 8

Match 10 : Vainqueur Match 5 / vainqueur match 7

Match 11 : Vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Match 12 : Vainqueur match 1/ vainqueur match 6

Quarts de finales**Matches à jouer le week-end du 16 et 17/04/22 :**

Match 13 : ACASA 2 / Vainqueur du match 12

Match 14 : Vainqueur du match 11 /PARIS 14 FUTSAL

Match 15 : FUTSAL PARIS XV /Vainqueur du match 9

Match 16 : Vainqueur match 10 / SPORTING PARIS 2

Demi-finales**Matches à jouer le week-end du 28 et 29/05/22 :**

Vainqueur match 15 / vainqueur match 16

Vainqueur match 14 / vainqueur match 13

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :**

Match n° 24117793 PARIS 14 FUTSAL / ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR Criterium U10 du 29/01/22

Match n° 24117688 PARIS 14 FUTSAL / CPS10 criterium U 12 du 09/01/2022

Match n° 24117692 PARIS 14 FUTSAL / PARIS ACASA criterium U 12 du 16/01/22

Match n° 24117697 CA PARIS 14 / PARIS SPORTING criterium U 12 du 23/01/22

Match n° 24117699 PARIS ACASA / CPS10 criterium U 12 du 23/01/2022

Match n° 24117601 SPORTING PARIS / PARIS 14 FUTSAL criterium U 14 du 15/01/22

Match n° 24117600 CA PARIS 14 / CPS10 criterium U 14 du 16/01/2022

Match n° 24117510 AF PARIS 18 / SPORTING PARIS criterium U16 du 15/01/22:

Match n° 24117417 VIKING Club / ESP 18 FUTSAL criterium U18 du 09/01/22:

Match n° 24117428 PARIS ACASA / ESP 18 FUTSAL criterium U18 du 22/01/22:

Match n° 24117421 VIKING PARIS / PARIS ACASA criterium U18 du 16/01/22

Match n° 23487150 CPS10 / US SPEALS seniors D1 du 28/01/22

Match n° 23699858 ELEVEN CITY / AF PARIS 18 seniors D2 du 22/11/21

Match 3: SPORTING PARIS / FUTSAL PARIS XV coupe U14 du 29/01/22:

APRES LE 2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :**Match n° 24117751 PARIS ACASA / SPORTING CP criterium U10 du 14/11/21 :***La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe d'ACASA et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)***Match n° 24117760 PARIS ACASA / Paris XV criterium U10 du 28/11/21 :***La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe d'ACASA et lui inflige une amende de 50 € (cf annexe financière)***Match n° 24117769 PARIS ACASA /ENFANT DE LA GOUTTE D'OR criterium U10 du 5/12/21 :***La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de PARIS ACASA et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)*

Match n° 24117770 SPORTING CP / Paris XV criterium U10 du 12/12/21

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de SPORTING et lui inflige une amende de 50€€ (cf annexe financière)

Match n° 24117671 CA Paris 14 / PARIS ACASA criterium U12 du 27/11/21

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du CA PARIS et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° 24117683 CA Paris 14 / PARIS 14 FUTSAL criterium U12 du 11/12/21

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du CA PARIS 14 et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° du 24117590 SPORTING CP / CA PARIS 14 criterium U14 11/12/21:

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du SPORTING CP et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° 24117481 PARIS ACASA / ESP 18 FUTSAL criterium U16 du 13/11/21

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du PARIS ACASA et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° 24117490 PARIS ACASA / AF PARIS 18 criterium U16 du 27/11/21

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe du PARIS ACASA et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° 24117495 AF PARIS 18 / PARIS 14 FUTSAL criterium U16 du 4/12/21:

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'AF PARIS 18 et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)

Match n° 24117510 AF PARIS 18 / SPORTING PARIS criterium U16 du 15/01/22

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'AF PARIS 18 et lui inflige une amende de 50€ (cf annexe financière)



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 01/02/2022

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO

Absent : M. Eric SANDJIVY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23409778 COURONNES OFC 2 / AS PARIS 2 D3.B du 23/01/22

Courriel de l'AS Paris du 25/01/22 à 17h12 nous informons que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID 2 justificatifs concernant cette catégorie, les 3 autres concernent des mineurs de différentes catégories.

Hors de la présence de M. PINTO, la commission prend note des explications fournies hors délais mais jugées insuffisantes. Il n'y a pas de cluster sur cette catégorie, les autres QR Code sont des mineurs, la copie d'une période d'isolement provenant apparemment d'un support Améli ne correspond pas à la période qui devrait encadrer les QR

code positifs fournis pour les deux séniors.

Il est passé à l'ordre du jour.

CHAMPIONNAT & COUPE SENIORS CDM

Championnat

Match n° 23485918 AC Paris 15 / Castanheira CDM D1 du 06/02/22

Courriel de l'AC Paris 15 et de la DJS du 31/01/22 demandant le report du Match motif : indisponibilité de terrain par la DJS - accord des 2 clubs pour jouer la rencontre 13/02/22.

La commission donne son accord

Coupe

Match n° 24341905 PARIS SUISSE / RACING CLUB 18 du 20/02/22

La commission fixe la rencontre au 27/02/22

CHAMPIONNAT & COUPE ANCIENS

Championnat

Courriel de PAIS XVII POUCHET du 31/01/22 déclarant le forfait général de son équipe 2

La commission entérine le forfait général de l'équipe 2 de PARIS XVII POUCHET et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Coupe

Match n° 24304287 Enfants Goutte D'Or / Nicolaïte Chaillot du 30/01/21

Courriel des Enfants Goutte D'Or du 28/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe des enfants Goutte D'Or, l'équipe Nicolaïte Chaillot est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24206366 PARIS SUISSE / CAP Nord 2 du 30/01/21.

Courriel de CAP Nord 12 du 28/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe 2 de CAP NORD, l'équipe PARIS SUISSE est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24304283 Pitray Olier / ES Parisienne du 30/01/21.

Courriel de Pitray Olier du 26/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de PITRAY OLIER, l'équipe ES PARISIENNE est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24304276 Antillais Paris 19 / Paris 13 Atlético du 30/01/22

Courriel de Antillais Paris 19 du 01/02/22 nous informant qu'il n'avait pas de créneau auprès de la DJS pour jouer le match sur le terrain N°2 ce qui est contraire au rapport de l'arbitre qui a rempli avec l'équipe visiteuse une feuille de match papier en signalant l'absence du club recevant le jour du match dont la programmation était maintenue sur le site. De plus, le courriel qui annonce le défaut de réservation de terrain arrive au secrétariat du district 2 jours après la date du match.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe des Antillais Paris 19 et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière) L'équipe de Paris 13 Atlético est qualifié pour le prochain tour.

Il est rappelé une énième fois que :

Lorsqu'une programmation d'un match est maintenue sur le site du district, l'établissement de la FMI est obligatoire et les équipes doivent être présentes. Si un obstacle au déroulement de la rencontre est survenu entre le vendredi à 16H et le jour du match cela doit être consigné sur le procès-verbal du match et la commission statuera.

Match n° 24304279 MONTMARTRE / PARIS SUISSE du 30/01/22

La commission fixe la rencontre au 13/02/22.

JEUNES

U14

Championnat

Match n° 23427169 Enfants Goutte D'Or / Nicolaïte Chaillot 2 du 04/12/21

Dossier en retour de la commission de discipline pour match à rejouer avec un arbitre officiel à la charge du club Enfants Goutte D'Or.

La commission fixe la rencontre au 26/02/22.

Match n° 23427189 ES 16^{ème} 3 / Nicolaïte Chaillot D3.B du 12/02/22

Demande de modification de de date sur footclub - accord des 2 clubs pour jouer le match 09/04/22.

La commission refuse l'homologation de ce changement de date. En effet, la dernière date des matches de la phase 1 dans cette division est le 02/04/22. La phase 2 commençant le 09/04/22.

Match n° 23930505 ESP Paris 19^{ème} 5 / AS Paris 2 D4.B du 12/03/22

Courriel de ESP Paris 19^{ème} du 31/01/22 demandant le changement d'horaire pour jouer le match à 17h00 au lieu de 15H, et cela, suite au refus de l'AS PARIS de leur demande via footclubs le 29/01/22.

La commission fixe le coup d'envoi de cette rencontre à 17H. Il est rappelé au club AS PARIS que depuis la réunion du 14/12/21, les horaires officiels des matches du samedi après-midi sont de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) et les coups d'envoi dans cette plage horaire peuvent être fixés sans l'accord des deux clubs. Au sein de chaque procès-verbal de la COC, il est repris ces dispositions en rubrique « DIVERS TOUTES CATEGORIES »

Match n° 23930512 AS Bon Conseil 2 / AS Paris 2 D4.B du 05/02/22

Courriel de l'AS Bon Conseil du 31/01/22 demandant le changement d'horaire pour jouer le match à 17h00 au lieu de 15H, et cela, suite au refus de l'AS PARIS de leur demande via footclubs le 31/01/22.

La commission fixe le coup d'envoi de cette rencontre à 17H. Il est rappelé au club AS PARIS que depuis la réunion du 14/12/21, les horaires officiels des matches du samedi après-midi sont de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) et les coups d'envoi dans cette plage horaire peuvent être fixés sans l'accord des deux clubs. Au sein de chaque procès-verbal de la COC, il est repris ces dispositions en rubrique « DIVERS TOUTES CATEGORIES »

Coupe

Match n° 24241951 Pouchet Paris XVII CS / Paris FC du 12/02/22

Courriel de Pouchet Paris XVII C.S. du 31/01/22 proposant le jeudi 10/02/22 à 19h00 au stade Max Rousié suite à la

demande de la commission (PV 25/01/22).

La commission fixe cette rencontre au jeudi 10/02/22 à 19h00 sur les installations du club de PARIS XVII POUCHET C.S.

U16

Match n°23927318 RC Paris 10 2 / AF Paris 18 2 D3.C du 23/01/22

La commission a demandé au club AF PARIS 18 un rapport circonstancié sur l'absence à match de son équipe 2 pour le 31 janvier 2022 – décision sera prise lors de la réunion du 01/02/22. Rapport de l'AF Paris 18 du 01/02/22.

Après la réception du rapport demandé et hors de la présence de MM. CHERUBIN et PINTO, la commission décide de mettre le dossier en délibéré, le nombre de commissaires nécessaire pour délibérer n'est pas atteint.

U18

Championnat

Match n° 23433997 Couronnes OFC / ES 16^{ème} U18 D1 du 06/02/22

Courriel de Couronnes OFC du 31/01/22 demandant le report du match Motif : pas de terrain disponible.

La commission fixe la rencontre au 06/03/22.

Coupe

Match n° 24206267 Antillais Paris 19 / Salésienne coupe U18 du 13/02/22

Courriel de Antillais Paris 19 du 01/02/22 nous informant que le match aura lieu le mardi 15/02/22 à 20h00 au parc départemental des Sports de Bobigny, 40-102 Avenue de la Division Leclerc 93500 Bobigny.

La commission fixe cette rencontre au mardi 15/02/22 à 20H.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Il est rappelé les dérogations de classement de terrain accordées à la demande des clubs pour la saison 2021/222 :

- PV du 28/09/21 Stade Pitray Olier, terrain n°1 et 2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 12/10/21 stade Déjerine, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 12/10/21 stade Louis Lumière, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories (**SUPPRIME**)
- PV du 19/10/21 Stade de la Porte de Bagnolet pour les matches JEUNES.
- PV du 19/10/21 Parc des sports de Puteaux, terrain n°5 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatowski 75012 Paris pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Jules Ladoumègue, terrain n°2 pour les matches JEUNES.
- PV du 14/12/21 stade Suzanne Lenglen, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories.

Avis de la commission fédérale des terrains et installations pour le stade de la MUETTE – NNI 751160401 interdisant toutes compétitions de football à 11 sur ce terrain jusqu'à la réalisation des travaux à mettre en œuvre.

La commission retire la programmation des matches du club des ENFANTS DE PASSY sur ce terrain et demande aux

clubs concernés de proposer un terrain de repli. (PV du 18/01/22)

Match en retard du 16/01/22

Séniors D3 A ENFANTS DE PASSY / PARIS SPORT CULTURE 2

U16 D2 B ENFANTS DE PASSY / CHAMPIONNET

HORAIRES OFFICIELS

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

Enfin,

Il est rappelé que le contrôle du pass sanitaire ou vaccinal est **OBLIGATOIRE** et non facultatif et que toute entrave au processus de contrôle sera sanctionnée et peut aller jusqu'aux dispositions prévues par le COMEX en date du 20/08/21 et dont deux extraits repris ci-dessous devraient ramener les protagonistes à la raison :

.....*Toutefois, dans le cas particulier où au moins un joueur aurait participé à une rencontre en présentant un pass sanitaire frauduleux, l'évocation sera exceptionnellement possible, dans les conditions définies aux articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux. En tout état de cause, compte-tenu de la gravité d'une telle infraction, le club fautif devra se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition concernée, sans préjudice des sanctions individuelles à infliger au(x) licencié(s) en cause.*

.....*De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière réglementaire, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide.*

SANCTIONS SPORTIVES

Transmission par la Ligue de Paris-IDF des clubs débiteurs envers la LPIFF en date du 13/12/21 avec application de la pénalité d'un point sur tous les matches de l'équipe 1 de la catégorie fanion du club.

Les clubs concernés sont avertis par courriel séparé sur la messagerie officielle du club.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Séniors D4. : Match n° 23926908 MENILMONTANT / JS PARIS du 30/01/22

Coupe Anciens : Match n° 24304291 CAMILLIENNE / PARIS 13 Atlético 2 du 30/01/22

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

PARIS XVII POUCHET (PV du 01/02/22)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 SENIORS Amitié

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 CDM

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U20

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U18

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U16

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U16 Amitié

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U14

1/4 de finale le 19/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 05/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U14 Amitié

1/8 de finale le 19/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 05/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 Anciens

1/16 de finale 30/01/22 – tirage effectué le 11/01/22 (voir site)

1/8 de finale le 06/03/22 – tirage le 15 février.

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Tour de cadrage le 19/02/22, date butoir le 26/02/22 - tirage effectué le 18/01/22

La commission fixe les rencontres :

Match n° 24346784 BRETONS PARIS / BRETONS PARIS 3 au samedi 26/02/22

Match n° 24346685 SOUM DE VANVES / PITRAY OLIER PARIS au lundi 21/02/22

1/8 de finale le 05/03/22, date butoir – tirage le 15 février.

1/4 de finale le 16/04/22, date butoir -

Il convient de respecter les dates butoirs sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.



Commission Statut et Règlements

PROCES-VERBAL

Réunion du 03/02/2022

Président : M. Gilles POSTERNAK

Présents : Mme Nathalie SEVENO, MM. Olivier FOURRIER, Laurent BOUSSOULADE, Charles DELAUNEY, Nordine DJEDDI

Excusés : M. Pierre-Edouard MORLET

Dossier n°34

Match n°23927002 du 23/01/2022

SENIORS D4 - poule B - EFE SPORT (2) / BON CONSEIL PARIS AS

La commission,

Prend connaissance de la réserve technique posée par le capitaine de EFE Sport concernant le changement à la mi-temps de l'arbitre assistant de Bon Conseil As par un de leur joueur ayant participé au match.

Transmet à la commission lois du jeu de la CDA pour traitement.

Dossier n°35

Match n°23433928 du 23/01/2022

ANCIENS D1 - SPORTING CP / MONTMARTRE OL

La commission,

Prend connaissance d'une confirmation de réserves de Montmartre OL concernant la participation des joueurs suivants :

ZEBIRI Sabre licence n°2328113203

LOURME Clément licence n° 2378037356

SAWAYA Antoine licence n° 2378032085

BENYAHIA Rachid licence n° 242766914

Seraient titulaires d'une licence frappée du cachet mutation hors période.

Considérant qu'aucune réserve n'apparaît sur la feuille de match.

Considérant dès lors qu'il y a lieu de la transformer en réclamation.

Demande au SPORTING CP ses observations pour le 17/02/2022 à 12h.

Dossier n°36**Match n°23963734 du 23/01/2022****ANCIENS D2 - poule B - RACING CLUB 18 (12) / NICOLAITE CHAILLOT (12)**

La commission,

Prend connaissance de la réclamation d'après match de la NICOLAITE DE CHAILLOT portant sur la participation de l'ensemble des joueurs du Racing Club 18 12 susceptible d'avoir évolué en équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour ou dans les 24h.

Constatant que ladite réclamation ne respecte pas la disposition de l'article 30 bis des RSG du District 75, à savoir qu'une réclamation doit être nominale et motivée, la première condition n'étant pas remplie.

Dit la réclamation irrecevable et la procédure close.

Match n°23409258 du 16/01/2022**SENIORS D1 - CA PARIS / AS PARIS**

Hors la présence de M. DJEDDI qui ne participe, ni ne délibère,

La commission,

Prend connaissance de la réserve d'avant match concernant l'homologation du terrain du stade Didot susceptible de ne pas être classé au niveau requis par la catégorie et division de la rencontre en objet (T5 minimum) qui a été posée au minimum 45 minutes avant le coup d'envoi officiel et confirmé par mail officiel le 25/01/2022.

Dit la réclamation recevable

La commission demande au club du CA PARIS de lui fournir les éléments en sa possession pour le jeudi 17 février avant 12h.

Dossier n°38**Match n°2426114 du 15/01/2022****COUPE AMITIE U14 -SALESIEENNE DE PARIS 3 / SOLITAIRES PARIS EST 2**

La commission,

Prend connaissance de la demande d'évocation transmis par la commission de discipline en sa réunion du 25/01/2022 concernant la participation du joueur DHIAB Mohamed Amine, licence n°2548269147, joueur de Solitaires FC 2, ayant joué alors que suspendu.

S'en saisit pour faire évocation à la participation dudit joueur à la rencontre alors que suspendu en application de l'article 30 ter des RSG du district 75,

Demande à Solitaires FC, ses observations pour le 10/02/2022 à 12h.

Dossier n°39**Match n°23930475 du 16/01/2022****U 14 D4 poule B – NICOLAITE DE CHAILLOT (3) / AS PARIS (2)**

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions du district

La commission décide de convoquer le Président de NICOLAITE DE CHAILLOT , le dirigeant présent le jour du match ainsi que l'éducateur **le jeudi 17 février à 18h15 au District 75.****Dossier n°40****Match n°23930460 du 8/01/2022****U 14 D4 – PARIS 10 RC (2) / AS PARIS (2)**

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions du district

La commission décide de convoquer le Président de PARIS 10 RC, le dirigeant présent le jour du match KOUTOUAN ABEDJI **le jeudi 17 février à 18h45 au District 75.****Dossier n°41****Match n°23409247 du 19/12/2022****SENIOR D1– PARIS SPORT CULTURE / AS PARIS**

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions du district.

La commission décide de convoquer le Président de PARIS SPORT CULTURE **le jeudi 17 février à 19h15 au District 75.**

Prochaine réunion : jeudi 17 février à 18h00

Président de séance,
Gilles POSTERNAKSecrétaire de séance,
Laurent BOUSSOULADE

CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

dates	FORMATION	U6/U7	U8/U9	U10	U11	U12	U13	U11 F	U13F	U15F	
Jeudi 2/09		RENTREE SCOLAIRE									
Samedi 4/09											
Jeudi 9/09		FORMULAIRE D'ENGAGEMENT U6/U7 U8/U9 CRIT U10 CRIT U11 CRIT U12 CRIT U13 CRIT U11F CRIT U13F CRIT U15F CRIT U18F CRIT SENIOR FEM A 7									
Samedi 11/09											
Samedi 18/09											
Lundi 20/09		REUNION RESPONSABLE ECOLE DE FOOT									
Dimanche 26/09									parisienne 6 foot		
Lundi 27/09		REUNION RESPONSABLE FOOT FEMININ									
Samedi 2/10											
Lundi 4/10		REUNION RESPONSABLE FUTSAL									
		PHASE 1									
Samedi 9/10			Plateau 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Journée 1	
Samedi 16/10			Plateau 1	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Journée 2	
Samedi 23/10											
	Modules CFF1					TOUSSAINT	Détection U13 INF				
Samedi 30/10	Modules CFF2	VACANCES SCOLAIRE DU 22/10 AU 7/10									
Mercredi 3/11		interdistrict U16									
Samedi 6/11		interdistrict U15									
Samedi 13/11			Plateau 2	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Journée 3	
Samedi 20/11			Plateau 2	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Journée 4	
Samedi 27/11				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 1ER TOUR			interdistrict U15F			
Samedi 4/12			Plateau 3	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Journée 5	
Samedi 11/12			Plateau 3	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	Journée 6	
Samedi 18/12											
Samedi 25/12		NOËL									
Samedi 1/01		VACANCES SCOLAIRE D'liste U13 INF									
Samedi 8/01			Plateau 4								
Samedi 15/01				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 2E TOUR			FESTIFOOT U13 2E TOUR			
Samedi 22/01		Festifoot	Festifoot	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	journée 7	
Jeudi 27/01		FORMULAIRE AJUSTEMENT ENGAGEMENT/BRASSAGE PHASE 2									
Samedi 29/01		PHASE 2/ BRASSAGE									
Samedi 5/02			Plateau 5	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	Journée 1 phase 2	
Samedi 12/02				challenge/coupe	FESTIFOOT U13 3E TOUR			FESTIFOOT U13 3E TOUR			
Samedi 19/02			Plateau 4	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	Journée 2 phase 2	
Samedi 26/02											
Samedi 5/03		HIVER									
Samedi 12/03			Plateau 6	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	Journée 3 phase 2	
Samedi 19/03			Plateau 5	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	Journée 4 phase 2	
Samedi 26/03			Plateau 7	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	journée 5 phase 2	
Samedi 2/04			Plateau 6	challenge/coupe	FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE			FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE			
Samedi 9/04			Plateau 8	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	Journée 6 phase 2	
Samedi 16/04		WEEK END DE PÂQUES									
Lundi 18/04											
Samedi 23/04											
mercredi 27/04									interdistrict U14F		
Samedi 30/04						PRINTEMPS	Interdistrict U14				
Samedi 7/05		VACANCES SCOLAIRE DU 22/04 AU 9/05									
Samedi 14/05						FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE			FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE		
Samedi 21/05		Festifoot à 5	Festifoot à 8	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	Journée 7 phase 2	
Jeudi 26/05		ASCENSION									
Samedi 28/05											
Samedi 04/06											
Lundi 6/06						PENTECÔTE					
Samedi 11/06						finale u11 reg	INTERCLUB		finale U11 reg		
Samedi 18/06		JOURNEE NATIONAL DEBUTANT (confirmation FFF)									
Samedi 25/06						CEREMONIE CLOTURE DE SAISON			fillofoot reg		

